Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 056-215600156-20260630-20260654-DE

République Française
Commune de Berric

Département du Morbihan

2026 654

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/06/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	17	19

Vote
A l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Morbihan
Le : 03/07/2026
Et Publication du : 03/07/2026

L'an 2026, le 30 Juin à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Berric s'est réuni en mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GRIGNON Michel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 25/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été mis en ligne sur le site internet la Mairie le 25/06/2026.

Présents : M. GRIGNON Michel, Maire, Mme JUBIN Sophie, Mme COUSSEMACQ Mathilde, Mme FRAGNAUD Hélène, Mme BODIN-LEMOINE Stéphanie, Mme CAREIL Larissa, M. TAVERNIER Jean-Sébastien, M. LE PIRONNEC Gilles, M. LE BARILLEC Joël, M. MASSON Pascal, M. POIRE Yves, Mme CADORET Géraldine, M. SEKLI Jonathan, Mme CROIX Valérie, Mme KERVICHE Soazic, Mme TOUBLANT Alexia, M. RAULT Lucien

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GRIJOL François à Mme TOUBLANT Alexia, M. LUHERNE Vincent à M. LE PIRONNEC Gilles

A été nommé(e) secrétaire : Mme CROIX Valérie

2026-06-54 – Personnel communal : mise à jour du tableau des effectifs

La 3e adjointe présente le tableau des effectifs au 1er juillet 2026.

Il s'agit de prendre en compte :
- deux départs à la retraite (une ATSEM principal de 1re classe au 31 décembre 2025, un adjoint technique au 31 mars 2026),
- un recrutement (une ATSEM principal au 1er janvier 2026)
- une promotion interne (une ATSEM peut bénéficier d'un avancement de grade).

Sur ce dernier point, elle précise que le Centre de Gestion du Morbihan a placé, lors de sa séance du 12 juin 2026, une ATSEM principal de 1re classe, sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise.

Il est donc proposé créer, à compter du 1er juillet, un emploi permanent d'agent de maîtrise territorial à temps complet relevant de la catégorie C, de modifier en conséquence le tableau des effectifs et d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à la nomination de l'agent inscrit sur la liste d'aptitude établie par le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Morbihan au titre de la promotion interne.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :
- de prendre acte du tableau des effectifs présenté.

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 056-215600156-20260630-20260654-DE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 02/07/2026
Le Maire
Michel GRIGNON

